



2 décembre 2020

RAPPEL RAPPEL – VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE EST REQUISE.

2 décembre 2020

Le Ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, est sensible à l'enjeu lié à pénurie de la main-d'œuvre dans nos services de garde. À cet effet, il a sollicité l'aide de l'AGPQ pour vous demander d'aller inscrire immédiatement vos besoins de main-d'œuvre sur le site «Jetravaille». Le Conseil du Trésor et le Ministère des Finances attendent les résultats de cet exercice pour évaluer l'ampleur de la pénurie et, nous l'espérons, trouver des solutions durables.

PLANIFICATION DE LA MAIND'ŒUVRE

Dans le but de pallier la pénurie de main-d'œuvre que vivent actuellement les services de garde, le ministère de la Famille (MFA) lance une opération massive d'affichage de poste à combler sur le babillard d'emploi « Jetravaille » du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Une action immédiate de votre part est nécessaire! L'exercice se termine le 11 décembre 2020.

OPÉRATION « Jetravaille » DANS UN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF À L'ENFANCE

À titre de gestionnaire d'un service de garde au Québec, vous êtes tous conscients de la problématique entourant le recrutement de la main-d'œuvre dans nos garderies. Non seulement il est de plus en plus difficile de trouver des éducatrices qualifiées mais, de nos jours, même les éducatrices non qualifiées et les employés de soutien sont devenus difficiles à recruter.

La pénurie de main-d'œuvre existe depuis plusieurs années mais aujourd'hui, avec la COVID-19, le problème est devenu critique pour continuer les opérations de nos garderies. Il y a même des services de garde qui ont dû fermer des groupes à cause du manque d'employés!

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) se bat depuis plusieurs années avec le MFA pour trouver des solutions durables à cette problématique. Malheureusement, l'écoute

du MFA face à nos demandes a été très timide. Tout récemment, le gouvernement a admis l'existence de ce problème et le moment est finalement arrivé pour trouver des solutions à court, moyen et long terme.

Comme vous le savez, des assouplissements temporaires ont été accordés à la suite de l'intervention sans cesse de l'AGPQ, comme, par exemple : l'abaissement du ratio d'éducatrices qualifiées de 2/3 à 1/3. Ces assouplissements ont aidé plusieurs garderies à opérer en toute conformité des règlements pendant ces temps difficiles. Toutefois, plusieurs autres demandes d'assouplissement temporaires et permanentes sont demandées par l'AGPQ mais pour lesquelles nous n'avons pas encore de réponse.

Dans le but d'évaluer le manque de main-d'œuvre, le MFA a envoyé à tous les services de garde, il y a quelques jours, une invitation à inscrire leurs besoins en matière de recrutement de main-d'œuvre sur le site : « Jetravaille » <https://www.quebec.ca/emploi/offres-d-emploi/jetravaille/>

À cet effet, nous vous référons au Bulletin d'information du 30 octobre 2020 publié par le MFA (une copie de ce document se retrouve dans la section des nouvelles, du site Internet de l'AGPQ : [agpq.ca](https://www.agpq.ca))

Il y a principalement 2 buts à cet exercice :

- Premièrement, c'est de permettre aux candidats d'avoir accès aux postes affichés et de postuler;
- Deuxièmement, les inscriptions permettront au MFA d'estimer le manque de main-d'œuvre dans les services de garde. Cet estimé recherché par le MFA est primordial afin que le ministre de la Famille puisse plaider cette cause devant les autres ministres (Conseil du Trésor, le ministre des Finances, le ministre du Travail, etc.).

Cet exercice de sensibilisation du gouvernement mènera, nous l'espérons, à des actions concrètes et immédiates pour répondre à la problématique de la pénurie de main-d'œuvre et aussi l'adoption de solutions à long terme.

Il est donc très important de vous inscrire (avant le 11 décembre) et afficher vos offres d'emploi sur le site « Jetravaille », dès aujourd'hui. Qu'il s'agisse de besoins immédiats ou de besoins futurs pour tous les emplois que vous cherchez à combler : éducatrices, cuisinière, concierge, préposé, temps complet, temps partiel, permanent, temporaire, etc. La collaboration de chacun de vous est sollicitée.

Espérons que ce travail mènera à des actions concrètes qui seront prises très prochainement pour nous aider à recruter le personnel manquant.

<https://www.quebec.ca/emploi/offres-d-emploi/jetravaille/>

Ensemble, unis et fort!

Le conseil d'administration de l'AGPQ

L'ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES, SOUVENT COPIÉE MAIS JAMAIS ÉGALÉE !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.

Pour devenir membre maintenant >

Nos partenaires



acceo
services de garde

Planitou.ca
L'enfant au quotidien

BB.ca
Brault & Bouthillier
Éducation

**ESPACE
DISPONIBLE**
CONTACTEZ-NOUS POUR
DEVENIR PARTENAIRE



SAMUEL
SIGNES



AGPQ

7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,

Montréal (Québec) H1M 2Y2

Tél : 514-485-2221 poste 0

Sans Frais : 1-888-655-6060

Web : www.agpq.ca